

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com


CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1	Identificateur de produit		
	Nom du Produit	3140-RTV	
	Code du produit.	Non applicable	
	Identificateur de formule unique (IFU)	Non applicable	
	Forme nano	Le produit ne contient pas de nanoparticules.	
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées		
	Utilisation Identifiée	Produits d'étanchéité, Adhésifs	
	Usages déconseillés	Rien de connu	
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité		
	Identification de la société	VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH Tatschenweg 1 74078 Heilbronn Deutschland	
	Téléphone	+49 (0) 7131 39099-0	
	Fax	+49 (0) 7131 39099-229	
	E-mail (personne compétente)	mm.de@vpgsensors.com	
1.4	Emergency telephone number		
	Tél. d'urgence	+ 33 (0)1 45 42 59 59	Heures de bureau: 24 heures, 7 jours par semaine
		(00-1) 703-527-3887	CHEMTREC (24 heures)
	Langues parlées	Toutes les langues européennes officielles.	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance ou du mélange		
2.1.1	Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Aquatic Chronic 2; H411	
2.2	Éléments d'étiquetage		
	Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)		
	Nom du Produit	3140-RTV	
	Pictogramme(s) de Danger		
	Mention(s) d'Avertissement	Aucun attribué	
	Contient:	Non Applicable	
	Mention(s) de Danger	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.	
	Mention(s) de mise en garde	P273: Éviter le rejet dans l'environnement. P391: Recueillir le produit répandu.	
	Information supplémentaire	non applicable	

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

2.3 Autres dangers non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances - non applicable.

3.2 Mélanges

Classification CE Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Identité chimique de la substance	%W/W	n°CAS	N°CE	No. D'Enregistrement d'REACH	Classification des dangers
Trimethoxy(methyl)silane	≥5 - <10	1185-55-3	214-685-0	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225
Méthanol	≥0.1 - <1	67-56-1	200-659-6	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Acute Tox. 3; H331 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 1; H370
Octamethylcyclotetrasiloxane (D4)	≥0.1 - <1	556-67-2	209-136-7	Pas encore assigné dans la chaîne d'approvisionnement.	Repr. 2; H361f Aquatic Chronic 1; H410

Valeur limite de concentration spécifique (SCL) & Facteur M

Identité chimique de la substance	n°CAS	N°CE	Valeur limite de concentration spécifique (SCL)	Facteur M
Methanol	67-56-1	200-659-6	STOT SE 1; H370: C ≥ 10 % STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %	-
Octamethylcyclotetrasiloxane (D4)	556-67-2	209-136-7	-	Chronic = 10

Note: Pour le texte complet des mention de danger, consulter le chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours



4.1 Description des premiers secours

Protection individuelle du premier sauveteur

Inhalation

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols. Assurer une ventilation adéquate. Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux élevés de produit est probable. Éviter le contact avec la peau. Les vêtements contaminés devront être blanchis avant de les réutiliser. Ne pas pratiquer une réanimation par bouche-à-bouche.

Contact avec la peau

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver abondamment avec de l'eau toutes les parties affectées. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible. Traitement symptomatique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peu probable mais si nécessaire administrer un traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau. Une aspersion d'eau directe risquerait de propager l'incendie.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ininflammable. Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des fumées toxiques. Le claquage thermique de ce produit pendant un incendie ou en cas de températures très élevées peut générer les produits de décomposition suivants : Silice, Oxyde de carbone et traces de composés carbonés partiellement brûlés, Formaldéhyde, Produits de soufre, Produits de l'azote. Le produit peut dégager des vapeurs de formaldéhyde à des températures supérieures à 180 °C en présence d'air. Les vapeurs de formaldéhyde sont une substance suspectée cancérigène, toxique par inhalation et irritante pour les yeux et le système respiratoire.

5.3 Conseils aux pompiers

Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Obtenir les fuites si cela ne présente pas de danger. Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les fumées. Evacuer la zone et garder le personnel à l'abri du vent. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu. Ne pas laisser s'échapper en direction de cours d'eau ou des égouts.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. N'agir qu'en l'absence de risques. Porter un équipement de protection personnel approprié et éviter tout contact avec le produit. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une ventilation adéquate. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir Rubrique: 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement ou de décharge incontrôlée dans le réseau des eaux usées.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour autant que cela ne soit pas dangereux, isoler la source de la fuite. Balayer les matières déversées dans des récipients; le cas échéant, humidifier d'abord pour éviter la formation de poussières. Utiliser du matériel ne produisant pas d'étincelles pour ramasser les produits inflammables. Ramasser mécaniquement et éliminer selon Rubrique 13. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone et nettoyer la surface de déversement une fois la récupération de la matière effectuée. Revalorisation ou recyclage si possible.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir Rubrique: 8, 13

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact. Assurer une ventilation adéquate.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.
Maximum: 32°C
Stable dans les conditions normales.
Tenir à l'écart de: Matière comburante (agent oxydant) et eau. Tout contact avec de l'eau ou de l'air humide entraînera la formation de méthanol.
- température de stockage
Temps limite de stockage
Matières incompatibles
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Voir Rubrique: 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle**
8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail

Substance	N° CAS	VLEP-8h		VLCT (ou VLE)		Observations	TMP No.	FT No.	Annee
		ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³				
Méthanol	67-56-1	200	260	1000	1300	*, (11)	84	5	2007

Source : Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (ED 984)

* : Risque de pénétration percutanée

- 8.1.2 valeur limite biologique** Non fixé
- 8.1.3 PNECs et DNELs** Non fixé
- 8.2 Contrôle de l'exposition**
- 8.2.1 Contrôles techniques appropriés**
Assurer une ventilation adéquate. ou utiliser des récipients appropriés. Les niveaux de concentrations dans l'atmosphère doivent être contrôlés et en accord avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.
- 8.2.2 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
Des mesures générales d'hygiène pour la manipulation de produits chimiques sont applicables. Éviter tout contact. Éviter de respirer les vapeurs. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. stocker les vêtements de travail séparément. Les vêtements contaminés doivent être nettoyés à fond. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

Les vêtements de protection doivent être spécifiquement sélectionnés pour le lieu de travail, en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses manipulées. Il est important de vérifier la résistance des vêtements de protection aux produits chimiques auprès du fournisseur respectif.

Protection des yeux/du visage



porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de liquide. Portez des lunettes de protection avec protections latérales (NE166).

Protection de la peau

Protection des mains:

Porter des gants imperméables (EN374). Changer régulièrement les gants de protection afin de prévenir les problèmes de perméation. Temps de rupture de la

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0



matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.
Recommandés: PVC / Caoutchouc nitrile

Protection respiratoire



Protection de corps:

Porter des vêtements de travail anti-poussière. Porter des vêtements de protection étanches, incluant des chaussures, une blouse de laboratoire, un tablier ou une combinaison, le cas échéant, pour éviter tout contact avec la peau.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Le port d'un masque adapté équipé d'un filtre de type A (EN141 ou EN405) peut être approprié.

Risques thermiques

non applicable

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Blanc laiteux
Odeur	Légère caractéristique
Point de fusion et point de congélation	Non fixé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>65°C
Inflammabilité	Non fixé
Limites inférieure et supérieure d'explosivité ou limites inférieure et supérieure d'inflammabilité	non applicable.
Point éclair	>101 °C [Closed cup/Coupe fermée]
Température d'auto-inflammation	Non fixé
Température de décomposition	Non fixé
pH	Non fixé
Viscosité, cinématique	Non fixé
Solubilité	Insoluble dans l'eau froide.
Coefficient de partage: n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Non fixé
Pression de vapeur	non applicable.
Densité et/ou densité relative	1.05
Densité de vapeur relative	non applicable
Caractéristiques des particules	Non applicable (Liquide)

9.2 Autres informations

Propriétés explosives	Non Explosif
Propriétés comburantes	Non comburant (oxydant).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	This product releases methanol.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Contact with water or humid air will form methanol
10.4 Conditions à éviter	Protéger de l'humidité. ne pas conserver à des températures de plus de (°C): 32
10.5 Matières incompatibles	Tenir à l'écart de: Matière comburante (agent oxydant) et eau.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Le claquage thermique de ce produit pendant un incendie ou en cas de températures très élevées peut générer les produits de décomposition suivants :

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

Silice, Oxyde de carbone et traces de composés carbonés partiellement brûlés, Formaldéhyde, Produits de soufre, Produits de l'azote,

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Ingestion

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour

Inhalation

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé LC50 > 5 mg/L. (poussières/brouillard)

Contact avec la peau

Mélange: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Calcul de l'estimation de la toxicité aiguë du mélange: estimé DL50 > 2000 mg/kg p.c. /jour

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

11.2.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Mélange: Aquatic Chronic 2; H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Octamethylcyclotetrasiloxane (D4) Aquatic Chronic 1; H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

93d NOEC: $\geq 4.4 \mu\text{g/l}$ (Poissons)

21d NOEC: $\geq 15 \mu\text{g/l}$ (Daphnia magna)

21d EC50: $> 15 \mu\text{g/l}$ (Daphnia magna)

Facteur M: 10

Source: Classification harmonisée; Dossier d'inscription auprès de l'ECHA

Aucune information sur le mélange lui-même.

12.2 Persistance et dégradabilité

Trimethoxy(methyl)silane

Peu ou pas de biodégradation a été observée

Méthanol

Facilement biodégradable.

Dégradation dans l'eau %: 71 - 95 (5 and 20 jours) eau douce

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

		Dégradation dans l'eau %: 69 - 97 eau de mer ECHA registration dossier
12.3	Potentiel de bioaccumulation	Peu ou pas de biodégradation a été observée Octamethylcyclotetrasiloxane (D4) Dégradation dans l'eau %: 3.7 (29 jours) OCDE 310 Aucune information sur le mélange lui-même.
	Trimethoxy(methyl)silane	Potentiel de bioaccumulation faible
	Méthanol	La substance a une forte mobilité dans le sol. Miscible dans l'eau.
12.4	Mobilité dans le sol	Octamethylcyclotetrasiloxane (D4) Facteur Coefficient de Bioconcentration (FCB): 14900 L/kg w/w (Aquatique) très persistantes et très bioaccumulables Aucune information sur le mélange lui-même.
	Trimethoxy(methyl)silane	Hydrolyse Rapide: Forme du méthanol et methylsilanetriol. Methylsilanetriol - Peu ou pas de biodégradation a été observée. Faible Constante de Henry. Une adsorption dans la phase solide du sol est probable.
	Méthanol	La substance a une forte mobilité dans le sol. Miscible dans l'eau.
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB	Octamethylcyclotetrasiloxane (D4) LogKoc: 4.22 Une adsorption dans la phase solide du sol est probable.
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien	Produit Pas classé comme PBT ou vPvB. Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.
12.7	Autres effets nocifs	Rien de connu

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1	Méthodes de traitement des déchets	Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. Déposer les déchets dans un centre de collecte agréé.
13.2	Indications diverses	Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets): HP14 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA/OACI
14.1	Numéro ONU ou Numéro d'identification	UN 3082	UN 3082	UN 3082
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S (Octamethylcyclotetrasiloxane)		
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4	Groupe d'emballage	III	III	III
14.5	Dangers pour l'environnement	Classé comme Polluant Marin./ Substance dangereuse pour l'environnement		
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Voir Rubrique: 2		
14.7	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.8	Indications diverses	Aucune		

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
15.1.1	Règlements de l'UE	
	Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°:	Sans restriction
	Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]	Non applicable
	Notice explicative sur la limite d'occupation:	Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

À observer:

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.
Observer la directive 98/24/CE pour la protection de la santé et de la sécurité des salariés en présence d'un risque présenté par des substances chimiques au poste de travail.

15.1.2 Directives nationales Germany

Classe risque aquatique (WGK)

Classe de danger pour l'eau 2

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique REACH n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour: Nouveau format du règlement (UE) 2020/878 pour les FDS, toutes les rubriques ont été mises à jour pour inclure les nouvelles données. Veuillez utiliser la FDS avec précaution.

References:

Fiche de données de sécurité pré-existante (FDS).

UE Classification(s) harmonisée(s) pour 1 Octamethylcyclotetrasiloxane (D4); (n°CAS 556-67-2).

Enregistrement(s) ECHA pré-existant Trimethoxy(methyl)silane(n°CAS 1185-55-3), Methanol (n°CAS 67-56-1 Octamethylcyclotetrasiloxane (D4); (n°CAS 556-67-2).

Classification UE: Cette fiche de sécurité a été préparée conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Classification de la substance ou du mélange Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Procédure de classification
Aquatic Chronic 2; H411	Calcul récapitulatif

LÉGENDE

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
BCF	Facteur de bioconcentration (FBC)
CLP	Règlement (CE) n°1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges
DNEL	Niveau dérivé sans effet (DNEL)
EU	Union européenne
EC	Communauté européenne
ECHA	Agence européenne des produits chimiques
EN	Norme européenne
IATA	International Air Transport Association
ICAO	Organisation de l'aviation civile internationale
IMDG	Marchandises dangereuses dans le transport maritime international
IMO	International Maritime Organization
LC50	Concentration létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LD50	Dose létale provoquant 50% de mortalité dans la population testée
LTEL	Valeurs limites d'exposition à long terme
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOEC	Concentration sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Concentration prédite sans effet
REACH	Enregistrement, Évaluation, Autorisation et Restriction des produits chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
TWA	Valeur d'exposition moyenne pondérée
STEL	Valeur limite d'exposition à court terme
vPvB	très Persistant et très Bioaccumulable
UN	Organisation des Nations unies

Classification des dangers / Code de classification:

Mention(s) de Danger

Fiche de données de sécurité

3140-RTV

www.vpgsensors.com

CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS CE 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) et 2020/878

Date d'édition: 21/04/2023
Date de la Première Édition: 23/07/2015
Version 2.0

Flam. Liq. 2; Liquide inflammable, Catégorie 2
Acute Tox. 3; Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 3; Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 3; Toxicité aiguë, Catégorie 3
Repr. 2; Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
STOT SE 1; Toxicité spécifique pour certains organes cibles —
Exposition unique STOT un., Catégorie 1
Aquatic Chronic 1; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 1
Aquatic Chronic 2; Danger pour l'environnement aquatique, Chronique ,
Catégorie 2

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
H301: Toxique en cas d'ingestion.
H311: Toxique par contact cutané.
H331: Toxique par inhalation.
H361f: Susceptible de nuire à la fertilité.
H370: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de formation : Il est recommandé de prendre en considération les procédures d'utilisation, ainsi que l'exposition potentielle des utilisateurs, afin de déterminer si un haut niveau de protection est nécessaire.

Dégagements de responsabilité

Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. VISHAY MEASUREMENTS GROUP GMBH n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.



Disclaimer

ALL PRODUCTS, PRODUCT SPECIFICATIONS AND DATA ARE SUBJECT TO CHANGE WITHOUT NOTICE.

Vishay Precision Group, Inc., its affiliates, agents, and employees, and all persons acting on its or their behalf (collectively, "VPG"), disclaim any and all liability for any errors, inaccuracies or incompleteness contained herein or in any other disclosure relating to any product.

The product specifications do not expand or otherwise modify VPG's terms and conditions of purchase, including but not limited to, the warranty expressed therein.

VPG makes no warranty, representation or guarantee other than as set forth in the terms and conditions of purchase. **To the maximum extent permitted by applicable law, VPG disclaims (i) any and all liability arising out of the application or use of any product, (ii) any and all liability, including without limitation special, consequential or incidental damages, and (iii) any and all implied warranties, including warranties of fitness for particular purpose, non-infringement and merchantability.**

Information provided in datasheets and/or specifications may vary from actual results in different applications and performance may vary over time. Statements regarding the suitability of products for certain types of applications are based on VPG's knowledge of typical requirements that are often placed on VPG products. It is the customer's responsibility to validate that a particular product with the properties described in the product specification is suitable for use in a particular application. You should ensure you have the current version of the relevant information by contacting VPG prior to performing installation or use of the product, such as on our website at vpgsensors.com.

No license, express, implied, or otherwise, to any intellectual property rights is granted by this document, or by any conduct of VPG.

The products shown herein are not designed for use in life-saving or life-sustaining applications unless otherwise expressly indicated. Customers using or selling VPG products not expressly indicated for use in such applications do so entirely at their own risk and agree to fully indemnify VPG for any damages arising or resulting from such use or sale. Please contact authorized VPG personnel to obtain written terms and conditions regarding products designed for such applications.

Product names and markings noted herein may be trademarks of their respective owners.

Copyright Vishay Precision Group, Inc., 2014. All rights reserved.